



Termes de références

Recrutement d'un consultant ou cabinet de consultants pour la réalisation d'une étude dans le cadre du projet « Intensification de la sauvegarde de l'enfant/jeune dans nos programmes. »

A. Contexte

Fondée en 1949, SOS Villages d'Enfants est une Organisation non gouvernementale et indépendante de développement social qui œuvre dans le domaine des droits de l'enfant et au service des enfants qui ont perdu ou risquent de perdre la prise en charge parentale. SOS Villages d'Enfant travaille dans l'intérêt supérieur de l'enfant en se référant à la Convention internationale des Droits de l'Enfant, aux Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants et aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Présente dans plus 130 pays et territoires, l'organisation accompagne les enfants et les adolescents sans soins parentaux adaptés depuis plus de 70 ans.

Sa priorité est de renforcer les familles pour prévenir la séparation mais quand cela n'est pas possible, elle recherche la meilleure prise en charge alternative pour l'enfant. SOS Villages d'Enfants œuvre en Guinée depuis 1985 et couvre les quatre régions naturelles, avec des sites localisés à Conakry, Labé, Kankan et N'Zérékoré. Ainsi, en étroite collaboration avec les partenaires, les donateurs, les communautés, les enfants, les jeunes et les familles, nous permettons aux enfants de grandir avec les liens dont ils ont besoin pour se développer et devenir les plus forts possibles. Nous défendons les droits de chaque enfant et plaidons pour le changement afin que tous les enfants puissent grandir dans un environnement favorable.

Devant assurer la protection des enfants et jeunes participants des programmes, SOS Villages d'Enfants s'est engagée à créer et à maintenir un environnement sûr, affectueux et protecteur pour les enfants qui met en lumière ses valeurs fondamentales tout en prévenant et en traitant les cas de violences, d'exploitation, discrimination, d'abus et de négligence sur les enfants et jeunes.

Ainsi, elle a la responsabilité de mettre en place des mécanismes de prévention, signalement et de réponse aux incidents liés à la sauvegarde/protection des enfants. Elle doit surtout œuvrer dans la mise en œuvre effective de sa politique de sauvegarde de l'enfant, en veillant à son appropriation par le personnel et participants(bénéficiaires) aux programmes. De ce fait, tous les cas de violences, d'exploitation, discrimination, d'abus et de négligence signalés sont traités au cas par cas en tenant compte de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Par ailleurs, SOS villages d'Enfants en Guinée a réalisé au cours de ces dernières années plusieurs activités allant dans le sens de la mise en œuvre de la politique de sauvegarde de l'enfant. il s'agit entre autres :

- Le renforcement des capacités du personnel, des enfants et jeunes, les partenaires, consultants sur la sauvegarde de l'enfant.
- Réalisation de l'audit de sauvegarde de l'enfant dans les différents programmes.
- Réalisation de l'évaluation annuelle des risques de sauvegarde de l'enfant.
- Réalisation de la cartographie locale et nationale des acteurs de la protection de l'enfant.
- Gestion des cas de sauvegarde de l'enfant y compris la prise en charge des victimes/survivants de mauvais traitement.

En dépit de ces efforts, on constate une faible compréhension et participation des enfants et jeunes participants au programme dans la mise en œuvre de la politique de sauvegarde de l'enfant. Particulièrement, on note aussi une faible implication des victimes/survivants de mauvais traitement dans l'amélioration des pratiques, approches préventives et de la surveillance relative à la sauvegarde de l'enfant.



2 FBS



C'est dans cette optique que SOS villages d'Enfants en Guinée recrute un consultant ou cabinet de consultants pour la réalisation d'une étude dans le cadre du projet « Intensification de la sauvegarde de l'enfant/jeune dans nos programmes.

B. Objectifs

1) Objectif général

Fournir à SOS Villages d'Enfants en Guinée une vue d'ensemble sur l'état de la participation des enfants et jeunes dans la protection de leurs droits en matière de sécurité et de prise de décisions concernant leur bien-être et lui doter d'un plan d'amélioration.

2) Objectifs spécifiques

- Mesurer le niveau de la compréhension des enfants et jeunes de leurs droits à la sécurité et la protection ;
- Evaluer la perception/appréhension des enfants et jeunes par rapport au rôle du personnel SOS dans la sauvegarde de leur sécurité.
- Comprendre ce que les enfants et jeunes pensent de leur droit à participer dans la prise des décisions concernant leur prise en charge, leur sécurité et leur protection.
- Comprendre ce que le personnel sait du droit des enfants à être en sécurité et des processus de sauvegarde au sein de SOS Villages d'Enfants en Guinée.
- Connaître ce que le personnel sait de la participation des enfants et des jeunes.
- Connaître ce que les enfants et jeunes proposent en vue d'améliorer la situation de la sauvegarde dans les programmes SOS.

C. Résultats attendus

- Le niveau de la compréhension des enfants et jeunes de leurs droits à la sécurité et la protection est connu ;
- L'état des lieux sur la compréhension des enfants/jeunes de leurs droits à la sécurité et à la protection ainsi que le rôle du staff en milieu de prise en charge est connu ;
- Un diagnostic du niveau de compréhension par le staff des droits à la sécurité et la protection des enfants/jeunes ainsi que de leur rôle en milieu de prise en charge est disponible ;
- Le niveau de compréhension du personnel et des enfants/jeunes sur la participation de ces derniers dans la prise de décisions relatives à la protection est connu ;
- Des pistes d'amélioration de la participation des enfants/jeunes en matière de sauvegarde sont identifiées ;
- Un plan de mise en œuvre des recommandations issues rapport est disponible.

D. Méthodologie :

L'étude portera sur la participation des enfants et jeunes dans la sauvegarde au sein des différents services/options de protection de remplacement. Un échantillon représentatif des enfants et jeunes ainsi que du personnel de prise en charge sera choisi et consulté à travers des questionnaires préétablis et adaptés à leurs profils. Une analyse des informations recueillies devra permettre d'établir un état des lieux et dégager des recommandations. Un plan d'action comprenant les recommandations dégagées et autres stratégies devra être élaboré. De même un outil de suivi et évaluation de sa mise en œuvre en vue d'améliorer la participation des enfants et jeunes dans la sauvegarde en milieu de prise en charge sera élaboré et implémenté.

2 FBS



E. Principales activités / sous actions indicatives :

Les activités principales sont :

- Collecter et analyser des données sur les sites
- Elaborer le rapport de l'étude
- Présenter les résultats lors deux (02) ateliers de validation au niveau national (1 atelier qui regroupera le personnel et 1 autre qui regroupera les enfants du participant).
- Elaborer un plan de suivi et de mise en œuvre des recommandations

F. Localités:

La collecte des données se fera sur les différents sites de l'Association Nationale (Kankan, N'Zérékoré et Conakry). Les ateliers de validation seront organisés comme suit :

- L'atelier qui regroupe les enfants sera organisé sur chaque site
- L'atelier qui regroupe du personnel sera organisé à Conakry.

G. Livrables de la consultation :

Les produits à livrer sont :

- Un rapport provisoire de l'étude qui prend en compte tout le processus dont la méthodologie.
- Un rapport final intégrant les amendements du commanditaire de l'étude et illustré par **des photos** de bonne qualité ou de courtes vidéos qui devront ensuite être jointes au rapport
- Une présentation Power point en français des résultats l'étude.
- Un plan de suivi et de mise en œuvre des recommandations.

H. Rôles et responsabilités du consultant/cabinet du consultant

a. Recruter les enquêteurs qui seront capables de :

- Faciliter toutes les étapes clés de l'évaluation – la mise à l'essai d'outils (le cas échéant), les séances d'information participatives, les enquêtes et les ateliers participatifs – de manière à créer un environnement inclusif, sûr et respectueux pour tous
 - Partager l'information avec tous les participants et, dans le cas des enfants et des jeunes, avec leurs tuteurs
 - Assurer la participation sûre, éthique et significative de tous, en particulier des enfants et des jeunes (participation volontaire, consentement, droit de retrait, etc.)
 - Assurer l'engagement actif de tous, y compris la co-facilitation avec les participants, le cas échéant ;
 - Remplir les formulaires de documentation des ateliers pour enfants et les partager avec l'équipe de recherche.
- b. Travailler en collaboration avec le personnel de SOS Villages d'Enfants pour :**
- S'assurer que tous les participants savent comment l'évaluation et ses conclusions seront utilisées.
 - S'assurer que tout le matériel nécessaire est disponible pour le déroulement sûr et efficace des séances d'information, de l'évaluation et des ateliers participatifs
 - S'assurer que des rafraîchissements et/ou de la nourriture sont disponibles, au besoin ou pertinents, pendant les séances d'information, les évaluations et les ateliers participatifs
- c. Effectuer l'analyse de l'évaluation et élaborer un rapport fondé sur les constatations.**
- Analyse des résultats de l'enquête et des ateliers de validation
 - Rédaction du rapport final



H. Profil du consultant

Le prestataire doit être un consultant/te ou une équipe de consultants/tes justifiant des qualifications suivantes :

- Un master en sciences sociales ou tout domaine apparenté
- Expérience professionnelle avérée dans les domaines de la sauvegarde, de la participation des jeunes et/ou des droits de l'enfant ;
- Capacité à travailler de manière autonome avec peu d'apport et à accomplir des tâches dans les délais et dans les limites du budget
- Compréhension de l'éthique de la recherche dans le cadre du travail avec les enfants et les jeunes.
- Excellentes compétences en analyse, rédaction et synthèse ;
- Rigueur méthodologique et respect des délais ;
- Capacité d'adaptation à un public jeune ;
- Maîtrise parfaite du français ;

I. Supervision de la consultation :

Le /la consultant-e travaillera sur les sites avec les Managers VE et au niveau national avec la coordinatrice nationale sauvegarde de l'enfant.

J. Durée de la consultation

La consultation sera pour une durée de 45 jours à partir de la date de signature du contrat entre les deux (02) parties. Il/elle proposera un agenda de travail.

K. Offres

Conditions de réception de l'offre :

L'offre présentée par chaque candidat devra être composée de :

- L'offre technique,
- L'offre financière

Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont :

T = 0,6

F = 0,4

Offres techniques

La proposition technique doit être composée d'au moins :

- Une lettre de soumission de la proposition technique
- Approche méthodologique de la mission et incluant un (01) à deux (02) travaux similaires réalisés par les consultants (es).
- Les CV détaillés et à jour du/de la consultant (e) principal.
- Les attestations de bonne exécution des missions similaires.

Offres financière

La proposition financière doit être composée de :

- La lettre de soumission de la proposition financière ;
- Le devis quantitatif et estimatif incluant les modalités de paiements en franc Guinéen

L'offre technique sera notée sur 100 points.

Critères techniques	Points
---------------------	--------

RBS

✍

2



Conformité du profil du/de la consultant.e au profil recherché	40
Conformité du plan de travail et de la méthode proposée, aux termes de référence	35
Au moins deux illustrations de réalisations similaires (évaluation ou audit assortie d'attestation de bonne fin)	25
TOTAL	100 POINTS

- **Evaluation financière :**

Elle consiste en la comparaison des prix proposés par application des prix unitaires aux quantités. **L'offre qui présente le prix le plus bas obtient les 100 points** et le nombre de points à attribuer aux autres offres est calculé par la formule suivante :

$$\frac{\text{Montant de l'offre la moins disant}}{\text{Montant de l'offre à évaluer}} \times 100$$

La note finale accordée à une offre est égale à la somme de sa note technique pondérée et de sa note financière pondérée.

Au terme de l'analyse et de la comparaison des offres, celles-ci seront classées par ordre décroissant de notes obtenues. Le soumissionnaire qui aura offert la meilleure offre technique et financièrement la plus économique, c'est à dire celui qui aura totalisé le point le plus élevé en cumulant la note technique et la note financière sera déclaré adjudicataire provisoire.

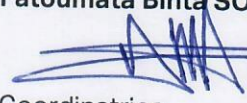


L. Références

Les candidats (es) doivent indiquer dans les offres au moins deux (2) références avec lesquelles SOS Villages d'Enfants peut prendre contact.

Ce que nous représentons

SOS Villages d'Enfants s'engage à créer et à maintenir un environnement protecteur qui promeut ses valeurs fondamentales et empêche l'abus et l'exploitation des enfants. Nous condamnons fortement toute forme de violence et d'exploitation des enfants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre organisation, et répondons de manière appropriée à tout abus prouvé ou présumé et à toute tentative d'abus. Nous développons des mécanismes pour sensibiliser, prévenir, encourager le signalement et faciliter la réaction. Nos actions peuvent aller des mesures de développement du personnel comme la formation et le conseil jusqu'à des mesures comme la suspension, le licenciement ou la poursuite en justice.

M. Approbation des TDR

Préparée par : Fatoumata Binta SOW  9/06/2023 Coordinatrice nationale sauvegarde de l'enfant	Révisé par Amadou Sara DIALLO  09/06/2023 Manager PD	Approuvé par : Idrissa CONDE  09/06/2023 Directeur national/interim
---	--	---

